

COMMUNIQUÉ de la Gauche Communiste, Écologiste et Citoyenne

Saint-Ouen-sur-Seine, le 2 février 2024

TRAMWAY T12

LA CATASTROPHE IMPOSE UNE MISE EN DEMEURE DE L'EXPLOITANT ET L'INDEMNISATION DES USAGERS

Depuis la mise en service du tramway T12 le 10 décembre 2023, de nombreux usagers, de ce tramway et du RER C, témoignent d'une perte considérable de qualité de service et de facilités dans leurs déplacements.

Et pour cause ! L'offre de transport du T12 est particulièrement médiocre avec de 10 à 20% des trains annulés chaque jour. Ces suppressions s'additionnent à une fréquence en dessous de celle prévue par le contrat signé par l'exploitant privé Transkéo et Ile-de-France Mobilités.

Cette forte dégradation de l'offre est liée aux conditions d'organisation du service et de recrutement de l'opérateur de droit privé Transkéo qui disposait, fin janvier 2024, de 29 conducteurs sur les 60 nécessaires. Les difficultés de recrutement s'expliquent principalement par les conditions de travail dégradées chez Transkéo et des salaires inférieurs de 30 à 50% à ceux de conducteurs SNCF.

Or, le choix d'Ile-de-France Mobilités de confier à une filiale de droit privé l'exploitation du T12 a été motivé par les économies réalisées sur la masse salariale. Ce choix était donc une erreur politique majeure et engendre dès à présent des coûts bien au-delà de la promesse avec, notamment, la mise à disposition de personnels de SNCF auprès de Transkéo... pour sauver la face devant cette catastrophe industrielle !

Ce manque de personnel accroît la pression sur les salariés en poste et fragilise la sécurité sur la ligne. A titre d'exemple, le 19 janvier 2024, nous avons pu constater le départ forcé d'un tramway sur ordre du régulateur malgré un message d'alerte de l'ordinateur de bord du tramway indiquant « Arrêt immédiat ». Cette situation est particulièrement préoccupante.



Ordinateur de bord d'un tramway T12 pris en photographie quelques secondes avant son départ avec des voyageurs à bord, le 19 janvier 2024 en gare de Massy-Palaiseau

Contact presse

Yoann RISPAL, 06 27 04 28 45, yoann.rispal@iledefrance.fr, groupegauchecom.idf@gmail.com

COMMUNIQUÉ de la Gauche Communiste, Écologiste et Citoyenne

Face à ce constat, **notre groupe demande officiellement à Valérie Pécresse, Présidente d'Ile-de-France Mobilités, de mettre en demeure l'opérateur Transkéo**, à l'image de la mise en demeure récente de l'opérateur Transdev sur le réseau de bus couvrant le territoire de la vallée de Chevreuse et Centre et Sud Yvelines.

Par ailleurs, **nous demandons qu'un dédommagement des usagers du T12** soit débloqué de façon urgente.

Enfin, nous renouvelons auprès de Valérie Pécresse **notre proposition de solution pour renforcer en urgence l'offre sur le tramway T12** et limiter les désagréments pour les usagers de la ligne de tramway mais également du RER C. Nous proposons pour cela que des missions du RER C effectuant actuellement la liaison entre Versailles et Massy-Palaiseau (ligne V) soient prolongées au-delà de Massy-Palaiseau, jusqu'à Juvisy.

Véritable vitrine du recours à des opérateurs privés pour l'exploitation de lignes ferroviaires en Ile-de-France, le T12 est une catastrophe industrielle. Elle annonce ce qui va se produire progressivement sur toutes les lignes ferrées franciliennes.

Face à cette situation, les réponses d'Ile-de-France Mobilités doivent être, à court-terme, exceptionnelles et au bénéfice des usagers. Nous demanderons une nouvelle fois des explications et des actes lors du Conseil d'Administration d'Ile-de-France Mobilités demain mardi 6 février.

A moyen-terme, la privatisation des transports et la conception très personnelle qu'en a Valérie Pécresse pour l'Ile-de-France, doivent être remises en cause et arrêtées avant qu'il ne soit trop tard.

Les élu.es de la Gauche Communiste, Écologiste et Citoyenne

Céline Malaisé, Présidente de groupe
Vanessa Ghiati, Colette Gergen, Cécile Dumas,
Fabien Guillaud-Bataille, Didier Mignot, Lamine Camara